



TOURISME

46 aménagements de plages et plans d'eau soutenus par la Région Poitou-Charentes en faveur des personnes en situation de handicap de 2005 à 2007

De 2005 à 2007, au titre du dispositif « accessibilité des plages et aux loisirs liés à l'eau pour les personnes en situation de handicap », la Région Poitou-Charentes a soutenu l'aménagement de 46 plages et plans d'eau pour un montant de 323 656 euros.

En complément des politiques menées par l'Etat et les Départements, la Région a décidé depuis 2004 de soutenir des actions de dimension régionale permettant un meilleur accès à la vie citoyenne des personnes en situation de handicap grâce à un agenda 22.

Pour la Région, il s'agit d'un véritable enjeu social impliquant la mise en place d'une démarche globale pour une réelle accessibilité des équipements, des activités de tourisme et de loisirs.

Cet objectif constitue l'une des principales priorités du Schéma Régional du tourisme 2005-2010.

En France, 5 à 6 millions de personnes sont en situation de handicap, soit 10 % de la population. En Poitou-Charentes, 150 000 personnes sont concernées (source : Agenda 22 régional).

Les personnes en situation de handicap aspirent à des vacances et à des loisirs, sur un mode identique à celui des autres clientèles touristiques. Elles constituent, pour le secteur du tourisme, un marché spécifique qui nécessite un accueil leur garantissant un maximum d'autonomie.

Pour répondre à leurs attentes, les prestataires du tourisme ont tout intérêt à rendre leurs sites accessibles, ce d'autant plus qu'il s'agit d'une clientèle fidèle et dont la durée du séjour est souvent supérieure à celle du marché traditionnel.

Améliorer cet accueil ne se limite pas à rendre accessible les seuls hébergements aux personnes à mobilité réduite. Un accueil de qualité implique l'accès de tous à l'ensemble des équipements et des sites

touristiques et de loisirs environnants (plages, plans d'eau, offices de tourisme, services publics, commerces,.....). En effet, sont tout autant concernés les seniors ou les familles ayant de jeunes enfants (poussettes) par exemple. Les labels « tourisme et handicap » et « handiplage » sont des outils d'information et de reconnaissance de qualité (cf carte page 3).

La Région Poitou-Charentes a donc souhaité lancer une dynamique régionale en aidant les publics potentiellement exclus des vacances, dans un souci d'égalité des chances. La première destination touristique restant encore le littoral, et la baignade une des premières activités, la Région a choisi, dès 2005, d'accompagner les premières collectivités volontaires pour rendre leurs plages et plans d'eau accessibles à tous.

C'est ainsi que la Commission Permanente du 25 avril 2005 a adopté le dispositif « accessibilité des plages et aux loisirs liés à l'eau pour les personnes en situation de handicap ».



Région Poitou-Charentes

Rédacteurs :

V. Ruault, C. Virduci, Service
Tourisme ;

Chantal Barraud, Hélène Martin
Direction Innovation,
Développement, Évaluation

**PLAGES LABELLISEES
« TOURISME ET HANDICAP »
ET « HANDIPLAGE »
EN POITOU-CHARENTES :**

« Tourisme et handicap » :

- les Minimes à La Rochelle,
- le plan d'eau de Pressignac.

« Handiplage » :

- Châtaillon-Plage,
- Saint Georges de Didonne
(en-cours).



www.tourisme-handicaps.org



www.handiplage.fr

L'aide à l'équipement des plages et aux loisirs liés à l'eau

L'objectif de ce dispositif est de :

- x favoriser un tourisme solidaire et ouvert à tous,
 - x aboutir à une mise en oeuvre rapide et efficace des réalisations à destination des personnes en situation de handicap ainsi que leurs accompagnants, résidents ou touristes.
- ✓ **Nature des opérations éligibles et modalités d'attribution**

Les opérations d'aménagement peuvent être menées sur la côte, dans les îles, mais aussi à l'intérieur des terres. Ainsi, tous les équipements et aménagements, contribuant à l'accessibilité des personnes en situation de handicap sont éligibles au soutien régional : plages littorales, rivières et plans d'eau, équipements en faveur de pratique d'activités de loisirs liées à l'eau (baignade, pêche, canoë-kayak...) tels que fauteuils Tiralo, hippocampes (fauteuil roulant multi activités), caillebotis, sanitaires, signalisation,.....

La Région intervient à hauteur de 50 % maximum de la dépense, plafonnée à 60 000 euros, par site aménagé ou équipé.

✓ **Bénéficiaires**

Les bénéficiaires concernés par ce dispositif sont directement les communes ou leurs groupements ainsi que les associations de loisirs nautiques.

En contrepartie de l'aide régionale, le maître d'ouvrage bénéficiaire s'engage à :

- x aller, autant que possible, au-delà des obligations légales et des normes réglementaires en vigueur,
- x consulter systématiquement les associations représentatives du monde du handicap pour bénéficier de leurs conseils et suggestions.

Par ailleurs, en termes d'information, il devra communiquer sur l'accessibilité des plages et des sites de loisirs dans ses documents promotionnels mais également faire connaître les équipements accessibles par une signalétique de proximité.

Un bilan 2005 à 2007 encourageant

Le littoral de la Charente-Maritime propose 110 plages dont 19 sont aujourd'hui aménagées pour l'accueil de personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif et/ou mental. 17 disposent d'un cheminement aménagé pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité

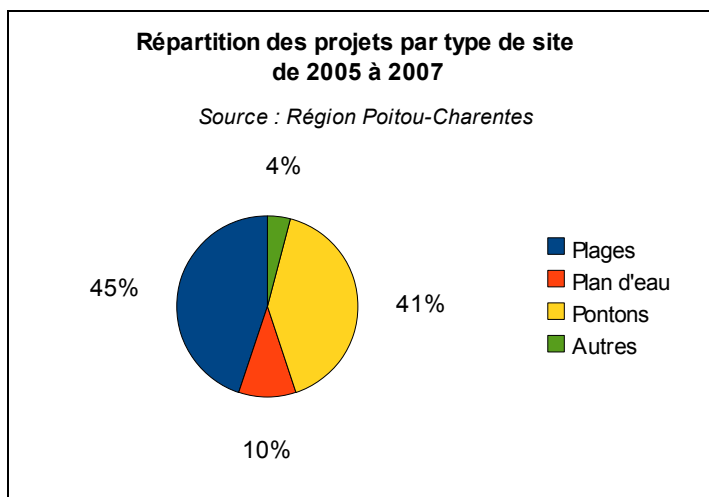
réduite, 12 mettent à disposition des équipements spécifiques (fauteuils de baignade, WC adaptés) et 2 sont équipées du système audioplage (déficience visuelle).

En 2007, la Région a soutenu 3 aménagements de plage pour un montant de 34 392 euros : plages de Port des Barques, Rivedoux et Saint Froult. De 2005 à 2007, elle a aidé à l'aménagement de 46 plages et plans d'eau dont 19 plages sur le littoral de Charente-Maritime et 24 plans d'eau et pontons. Elle a également financé l'aménagement de nombreux équipements : handipêche, parcours pêche, mini port, audioplage.... Au total la Région a investi 323 656 euros.

Chiffres clés du dispositif « accessibilité des plages et aux loisirs liés à l'eau »								
Nature du site	2005		2006		2007		TOTAL	
	Nombre	Montant en €	Nombre	Montant en €	Nombre	Montant en €	Nombre	Montant en €
Plages du littoral et des îles	13	85 420 €	6	87 518 €	3	34 392 €	22	207 330 €
Autres plages, bases de loisirs, plans d'eau	3	53 514 €	2	32 809 €			5	86 323 €
Pontons, handi-pêche			20	11 705 €			20	11 705 €
Parcours de pêche			1	9 756 €			1	9 756 €
Autres (mini port...)			1	8 542 €			1	8 542 €
Total des sites équipés	16	138 934 €	30	150 330 €	3	34 392 €	49*	323 656 €

*49 dossiers ont été instruits de 2005 à 2007 ; 46 sites ont été aménagés dont 19 plages sur le littoral de Charente-Maritime

Source : Région Poitou-Charentes



Une incitation au partage de bonnes pratiques

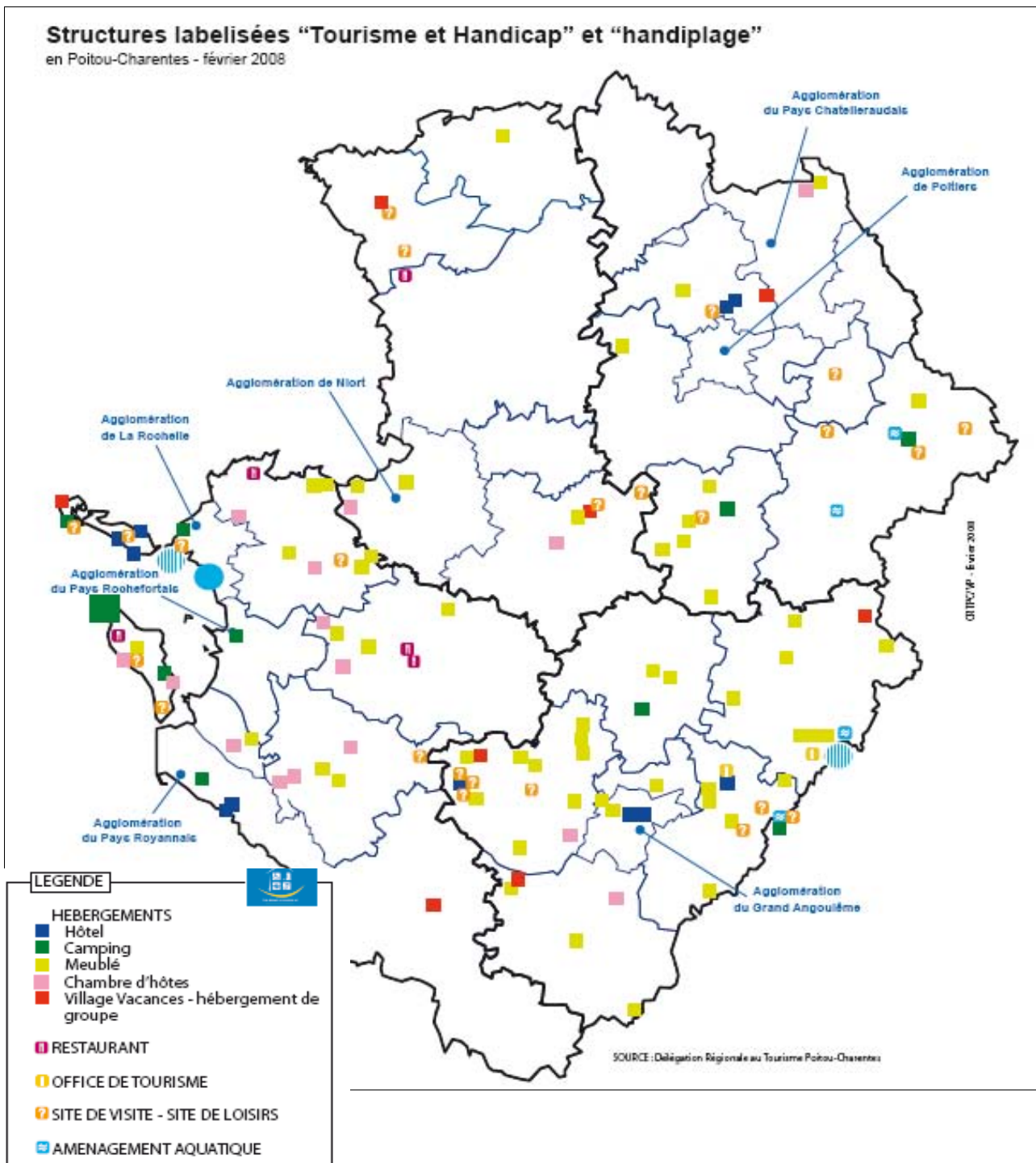
La Région encourage les maîtres d'ouvrage à aller au-delà du seul accès à l'eau en prenant en compte :

- x l'accessibilité à l'échelle du site concerné (office de tourisme, cheminement, hébergements,...),

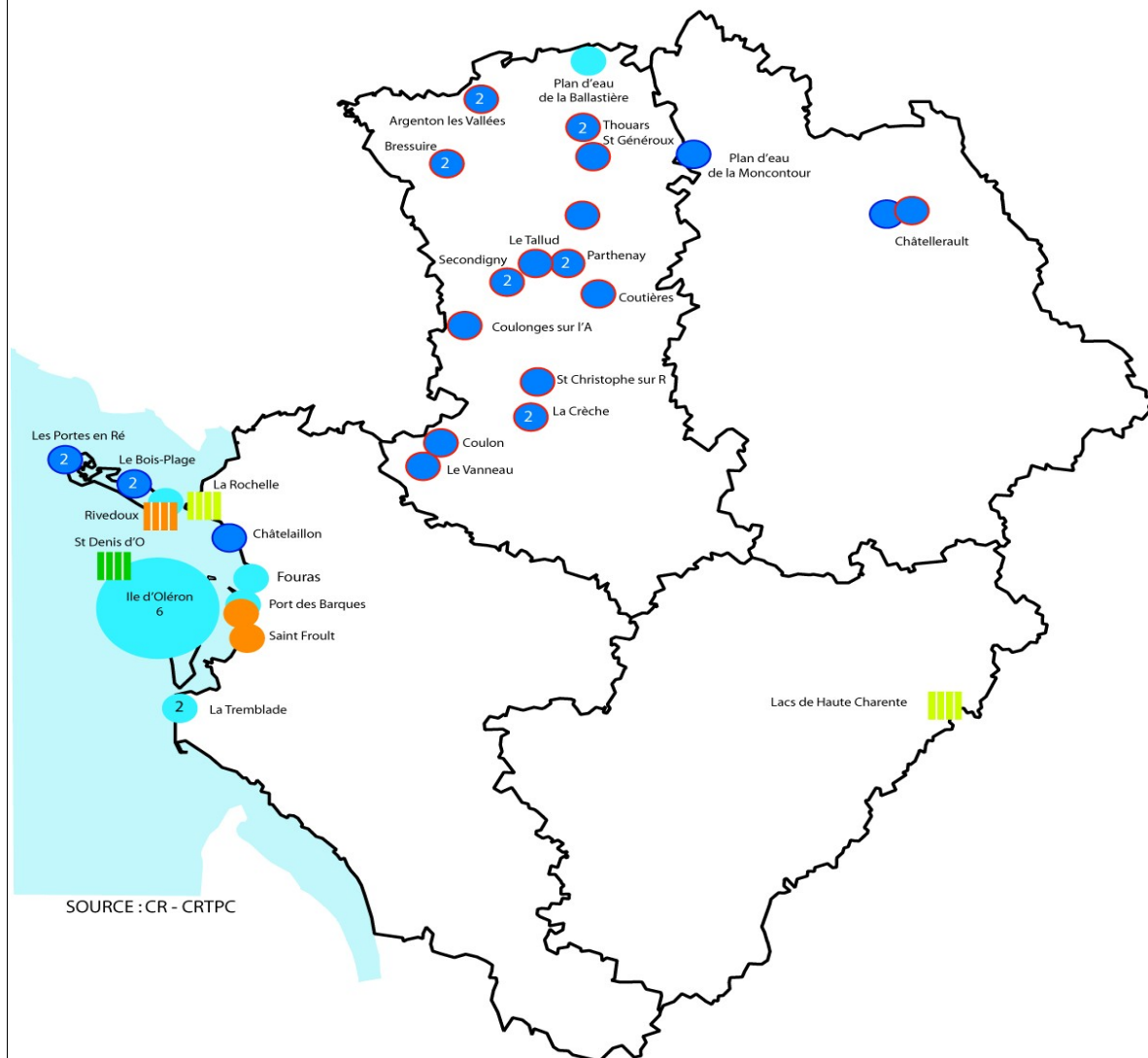
- x les quatre handicaps (moteur, visuel, mental et auditif) sur un même site,
- x la labellisation « tourisme et handicap » et/ou « handiplage » des plages et plans d'eau.

En parallèle, un livret « Tourisme et Handicap : les professionnels cultivent l'accueil », destiné à

accompagner les porteurs de projets dans leur réflexion et à les orienter dans leurs démarches en faveur de l'accueil de tous les visiteurs, a été réalisé par la Région en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme et diffusé à l'ensemble des professionnels du tourisme.



Accessibilité des plages et aux loisirs liés à l'eau pour les personnes en situation de handicap
Projets aidés par la Région en 2005-2006-2007



SOURCE : CR - CRTPC

LEGENDE	2005	2006	2007
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite			
Ponton pêche			
Accessibilité aux personnes non voyantes et à mobilité réduite			

CRTPCYP - décembre 2007

Pour en savoir plus

Région Poitou-Charentes

Service Tourisme

Catherine Virduci

tel : 05 49 55 68 54

Vous trouverez tous ces éléments sur le site Internet de la Région :

www.poitou-charentes.fr

Rubrique Vivre Ensemble / Tourisme